

# Informations de la CCPOH...

## ➤ Permanences juridiques

M<sup>me</sup> Coint, conciliateur de justice, reçoit sur rendez-vous, à la CCPOH, les habitants du canton de Pont-Sainte-Maxence, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois, de 14 h à 17 h 30. Elle a pour mission de résoudre certains litiges civils (problèmes de voisinage, propriétaire/locataire...) en apportant une solution amiable et équitable.

**Contact CCPOH : 03 44 70 04 01**

## Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

1 rue d'Halatte

BP 20255

60722 Pont-Sainte-Maxence



## Édito

**Pierre Renaud**

Vice-président en charge  
du développement économique

« C'est dans un contexte plutôt favorable que j'ai le plaisir de m'adresser à vous à travers ce numéro.

En effet, après une période plutôt sombre de 2008 à 2010, fermeture de la papeterie de Pont-Sainte-Maxence et crise économique mondiale, des jours meilleurs semblent se présenter.

Le site de la papeterie racheté par PAPREC Recyclage, après bien des rebondissements, retrouve de l'activité certes modestement pour l'instant, mais avec des perspectives de développement à moyen terme, ayant pour objectif de devenir d'ici 3 ans une vitrine des éco-industries en France dans le domaine du recyclage.

Sur la zone d'activités « Les Cornouillers » à Sacy-le-Grand, les parcelles sont vendues et les demandes d'installation des nouvelles entreprises nous confortent dans le projet d'extension que nous conduisons. D'ici deux ans, nous devrions être en mesure d'y accueillir de nouvelles entreprises.

Dans notre SCoT, est inscrite une Zone Nord d'une trentaine d'hectares sur les communes de St-Martin-Longueau et de Bazicourt. Ces communes doivent maintenant inscrire cette zone d'activités dans leurs plans locaux d'urbanisme. Une recherche de compensation des terres agricoles doit avoir lieu avec les agriculteurs et la SAFER.

Autre grand projet, le déplacement du centre E. Leclerc sur le champ Lahyre. Après avoir reçu un avis favorable du Conseil général de l'Oise quant à l'accès depuis la RD 1017, ce dossier se poursuit avec pour objectif de créer entre Creil et Compiègne une véritable zone commerciale.

Et enfin, la CCPOH vient d'être retenue pour conduire sur le domaine de Villette le projet d'insectarium. Avec la maison des Marais construite par le Conseil général et l'Abbaye Royale du Moncel, ce sont autant de sites qui viennent enrichir notre patrimoine et développer l'économie autour du tourisme.

À l'aube de la saison estivale, je souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

»

Directeur de la publication

et rédacteur en chef : Éric Warlouzet

Rédaction : Delphine Luc, Véronique Poix

Couverture : Domaine de Villette

Conception et réalisation : Service communication de la CCPOH

Impression : L'artésienne

Crédits photos : CCPOH, Digilarger, Gabriel Rimbault - Kanopée 2009, mairie de Pont-Sainte-Maxence, Paprec Group, Fotolia.

Ont participé à ce numéro : comité de rédaction, M<sup>me</sup> Ausseur, M. Blanchon, M<sup>me</sup> Bulot, M<sup>me</sup> Candelot, M. Faour, M. Flamant, M. Morel, M. Renaud, centre commercial E. Leclerc, M. Segaux, Le Sanitaire Moderne.

N° ISSN 1957-5009

Tirage 15 500 exemplaires

CCPOH - BP 20255 - 60722 Pont-Sainte-Maxence

Tél. 03 44 70 04 01 - Fax. 03 44 70 04 02

[www.ccpoh.fr](http://www.ccpoh.fr)

Imprimé sur papier PEFC,  
inscrit dans la norme  
du développement durable



## Les Cornouillers : une zone qui se développe...

Dans le numéro précédent, nous vous avons présenté deux entreprises ayant acquis des parcelles sur cette zone d'activités située à Sacy-le-Grand.

Nous vous proposons de découvrir les deux nouvelles sociétés qui s'implanteront prochainement sur le site.



De gauche à droite : Zone Artisanale Les Cornouillers/ Impression réalisée avec une imprimante numérique pour une utilisation industrielle / Montage d'une imprimante numérique par l'entreprise Digilarger.

### Le Sanitaire Moderne

Créée en 1999, la société Le Sanitaire Moderne basée à Catenoy, est spécialisée dans les travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation.



Sa clientèle s'étend du particulier aux collectivités. Géographiquement, la société couvre l'Oise dans son ensemble. Son activité se développant régulièrement, la nécessité d'adapter ses locaux est devenue primordiale. Grâce au panneau implanté

à l'entrée de la zone d'activités de Sacy-le-Grand, M. Lefèvre, le gérant, a pris connaissance de la disponibilité des parcelles et a contacté la CCPOH.

### Digilarger

La société Digilarger, fondée en 2008, est une société de service industriel basée à Breuil-le-Sec. Son activité rayonne au niveau international et assure l'installation, la formation des utilisateurs et le dépannage de machines numériques de type industriel dans les domaines de la photo professionnelle et de l'imprimerie numérique. L'entreprise vend également des machines d'occasion ainsi que tous les consommables liés à l'activité de ses clients, tels que les rouleaux de

papier photo, les encres UV des imprimantes grand format...

Le gérant, M. Segaux, envisage également, suite à une forte demande de ses clients, de développer une troisième activité qui porterait sur la création d'une unité de production photo et jet d'encre.

L'actuel local, trop petit et peu évolutif, l'oblige à stocker des machines sur la Belgique.

Avec l'acquisition d'une parcelle sur la zone d'activités des Cornouillers, la société va pouvoir faire construire un bâtiment pour y aménager des bureaux, un atelier de reconditionnement, un showroom pour la production et la vente de machines d'occasion, une zone de stockage pour la vente des consommables et un studio de prises de vue.

### ▶ Côté commerces ... ils sont près de chez vous !

#### Cinqueux

• Naly fleur - toute composition florale - Place Georges Tainturier - 03 44 53 81 63

#### Pontpoint

• APFM publicité - équipements et matériels de sport / impressions sup-

port papier et textile - 68 rue du Pont-Saint-Paterne - 03 44 72 07 15 - 06 74 62 63 09 - www.apfm.f

#### Pont-Sainte-Maxence

• BPA Pont - Vente de pièces détachées auto neuves toutes marques - 26 rue de la République - 03 44 26 52 41

• Coriadom - Aide à domicile pour seniors - Entreprise agréée par l'État - 9 rue Chancelier Guérin - 06 80 61 11 73

• Le pur et simple - restaurant - 49 rue du Chancelier Guérin - 03 44 66 10 99

### Vous reprenez ou créez une entreprise sur notre territoire ?

Contactez notre service  
Économique au **03 44 70 49 34**  
ou [cdm-eco@ccpoh.fr](mailto:cdm-eco@ccpoh.fr)

# Paprec s'installe à Pont-Sainte-Maxence

Le groupe Paprec a été désigné par le Tribunal de Commerce le 23 juin 2010 comme repreneur du site de l'ancienne papeterie. Depuis cette date, la société s'est heurtée à un problème de taille qui a compliqué son arrivée.



Vue aérienne du site Paprec à Pont-Sainte-Maxence.

## Une parcelle polluée

Paprec a été séduit par les atouts qu'offre le site de Pont-Sainte-Maxence, une superficie de 22 hectares avec un bâti de 45 000 m<sup>2</sup>, un accès direct à l'Oise et donc au futur Canal Seine-Nord Europe ainsi que l'autoroute à proximité. Ce lieu géographiquement très intéressant a tout pour répondre aux ambitions du Groupe Paprec. Malheureusement après son acquisition, une pollution plus importante que prévue a compliqué l'arrivée de la société. En effet, sur la propriété se trouve une parcelle de 8 hectares ayant appartenu à Salpa Hutchinson (filiale de Total) qui exerçait une activité de tannerie. Celle-ci fût rachetée en 1975 par la papeterie PSM. Une étude de sols de cette parcelle a fait état d'un dépôt de déchets de synderme (produit synthétique obtenu à partir de fibres de cuir agglomérées entre elles par du latex naturel) et d'autres déchets.

Avec le soutien du liquidateur, de la mairie de Pont-Sainte-Maxence, de la

Préfecture et des élus de la CCPOH, une solution a été trouvée. Une société spécialisée dans la dépollution reprendra la parcelle polluée grâce à l'action de la Préfecture et de la DREAL\* qui ont mis en cause les pollueurs initiaux de la parcelle.

## Une mise en place sur les chapeaux de roues

Depuis début mai, Paprec œuvre sur son implantation. Après avoir perdu 1 an, il n'y a plus une minute à perdre, on peut dès à présent apercevoir des bennes dans l'enceinte du site. L'objectif est d'avoir un début d'activité pour le mois de juillet. Les filières concernées sont le bois, la ferraille et le plastique. Celle du papier viendra se greffer dans les trois mois.

Les recrutements auront lieu dès la mise en place du site : mécaniciens, opérateurs, caristes, chauffeurs, secrétaires... soit une dizaine de postes dans un premier temps. À moyen terme, c'est une centaine de personnes que Paprec compte embaucher.

La société se donne 3 ans pour que leur site de Pont-Sainte-Maxence atteigne son but : devenir la vitrine des éco-industries en France en présentant en un même lieu tout le savoir-faire\*\* de Paprec Recyclage et sa technologie de pointe.



\* Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement.

\*\* Tri et valorisation des papiers cartons, des déchets de chantiers et déchets industriels banals, des plastiques, des DEEE, de la ferraille et des métaux, du tri des collectes sélectives.

 **d'infos**  
Paprec Group  
[www.paprec.com](http://www.paprec.com)

## Villette en quelques dates

**1737** : Pierre-Charles de Villette achète les fiefs du Plessis de Longueau (zone qui s'étend de Bazicourt à Sarron).

**1761** : Il fait construire le manoir Plessis Villette.

**1765** : Pierre-Charles de Villette meurt et son fils, Charles-Michel de Villette hérite du domaine et s'installe à Villette. Il est marié à Reine-Philiberte de Varicourt, fille adoptive de Voltaire.

**Pendant la révolution**, le couple quitte le château qui est pillé.

Claude-Gabriel, frère de Reine-Philiberte s'installe au château. Il fait restaurer la chapelle, construit « La maison rose » et « L'orangerie ».

**1802** : Reine-Philiberte fait rebâtir la ferme du château.

**1859** : Le fils de Reine-Philiberte meurt et son domaine est légué aux familles Varicourt, Roissy et Montreuil.

**1865** : Le mobilier est vendu aux enchères et le domaine racheté par Léon de Montreuil.

**1900** : Son fils, Alfred de Montreuil vend la propriété à Édgar Stern.

**1903** : Le château est démoli, et reconstruit sous sa forme actuelle.

**1914-18** : Le château est transformé en poste de secours.

**1939-45** : Il est occupé par les allemands puis par les anglais.

Peu à peu le domaine est abandonné, puis convoité pour différents projets qui n'aboutissent pas.

**2001** : Il est racheté par Jean-Charles Pignoni. La propriété est divisée en 3 lots. 1<sup>er</sup> lot : le château repris par M. Randon qui le réhabilite en logements ; 2<sup>e</sup> lot : la régie, la ferme et les annexes sont repris par Marius Pignoni qui en fait des logements et un centre équestre ; et 3<sup>e</sup> lot : la partie forestière et aquatique est attribuée à Jean-Charles Pignoni qui devient un centre d'activités (quad et accrobranches).

# Villette, la chrysalide d'une aventure

**Papillons, abeilles, araignées, fourmis, cigales ou encore coccinelles... toutes ces petites bêtes vont trouver demeure au Domaine de Villette ! Vivants ou morts, ces insectes et autres arachnides n'auront alors plus de secret pour vous. Exploration d'un projet né d'une passion dévorante.**

## La naissance d'un projet

1994, une idée naît de la rencontre de quatre hommes, Pascal Mexique entomologiste\* et naturaliste amateur, Éric Dupont apiculteur, Olivier Dupont, jeune passionné d'arachnologie\*\* et Georges Brossard, notaire et fondateur de l'insectarium de Montréal. Ils ont associé leurs connaissances et leurs collections d'insectes en vue de créer un insectarium de dimension internationale, en France. Après plusieurs allers/retours entre la France et Montréal, multiples conférences appuyant le projet sont données sur plusieurs régions. Les fondateurs cherchent le site adéquat qui pourrait accueillir le musée.

## La rencontre avec le Pays du Sud de l'Oise

En avril 2007, Olivier Dupont fait la rencontre de Roger Puff, élu au Conseil de développement économique du Pays du Sud de l'Oise, en quête de projets d'intérêt à monter dans le Pays. Il lui présente son projet. Par la suite celui-ci fera l'objet d'un grand engouement de la part des élus, et en particulier de M. Pinsson (maire de Villers-Sous-Saint-Leu), qui le retiennent au vu de l'état d'avancement de réflexion des membres fondateurs. C'est ainsi que la commission « Tourisme » du Pays se saisit du dossier et poursuit la réflexion sur la mise en place d'un insectarium. Fin 2008, le

marché public est attribué au cabinet d'études Kanopée qui confirme, suite à une étude, l'opportunité et la viabilité de ce projet.

Les communautés de communes adhérentes sont alors appelées à proposer un ou plusieurs sites potentiels de leur territoire. En septembre 2009, cinq sites « candidats » sont formulés par les intercommunalités, dont le Domaine de Villette (sur la commune de Pont-Sainte-Maxence) pour la CCPOH.

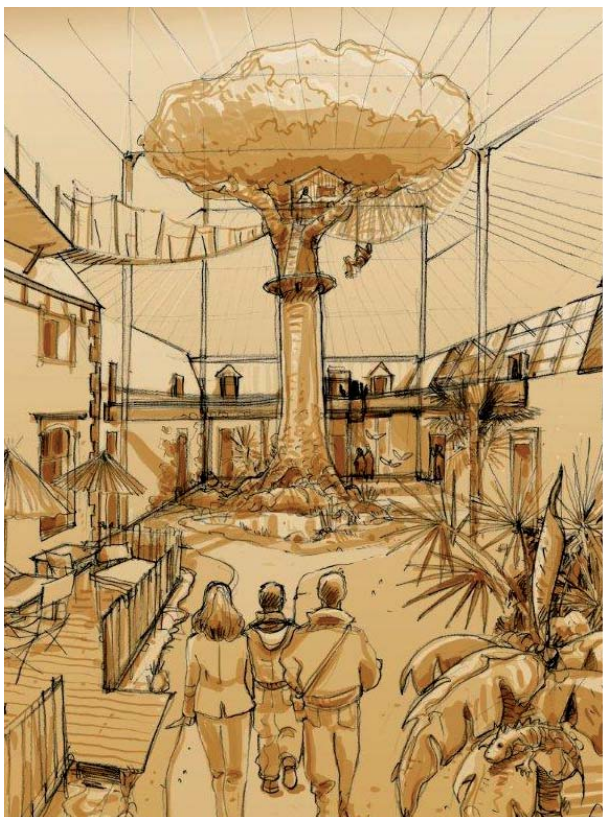
Le cabinet Kanopée procède alors à l'analyse de chacun des sites, rencontre les élus et visite les lieux. Le 15 avril dernier, les élus du Pays valident et actent le choix du site. Avec l'existence d'un beau bâti, une proximité de grands axes routiers et plusieurs infrastructures, le Domaine de Villette est retenu.

## Du côté de la CCPOH

Le 3 mai dernier, le projet finalisé est présenté aux élus communautaires. Le choix de poursuivre l'aventure est pris. Plusieurs étapes sont à venir pour lesquelles de nombreuses validations de la part des élus sont attendues. La prochaine sera le lancement d'une étude complémentaire portant sur le montage juridique et économique du dossier et le développement d'activités ludiques.

\* Personne qui étudie les insectes.

\*\* Etude des araignées



De gauche à droite : Croquis de l'aménagement intérieur de l'Insectarium proposé par Kanopée / Vue aérienne de l'implantation de l'Insectarium.

## Un équipement de loisirs culturels sur le thème de l'insecte et de la biodiversité

Le concept et le scénario de visite imaginés et proposés par le cabinet d'étude, nous invitent chez un Professeur. Ce scientifique chevronné nous guidera lors de la visite du musée. Il nous fera découvrir son intérêt sans limite aux insectes et autres « bestioles grouillantes » à travers sa maison devenue laboratoire, de sa serre tropicale et de son jardin, le tout sur 5 hectares\*. Véritable invitation à la découverte d'un monde inattendu, ce lieu regorgera d'espèces vivantes et mortes provenant des quatre coins du monde.

Pour aller jusqu'au bout de l'aventure, un hébergement atypique sera proposé dans l'enceinte même de l'insectarium.

Avec un estimatif de l'ordre de 80 000 visiteurs par an, ce musée pourrait devenir un lieu touristique et pédagogique incontournable de notre territoire.

\* 3 ha : parking + serre + jardins

## ➤ Une destination touristique : l'Oise

Grâce à sa situation géographique, le département de l'Oise développe une activité touristique depuis le 19<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le tourisme est fondamental dans l'économie départementale avec notamment le tourisme d'affaires et le tourisme de loisirs. **Les activités liées au tourisme génèrent plus 9 700 emplois soit 2,21 % de la population active.**



### QUELQUES INTÉRÊTS TOURISTIQUES DE L'OISE

- 1 Aéroport international à Beauvais Tillé**  
> 3 millions de passagers par an
- 3 grands parcs d'attraction**  
> Parc Astérix, la Mer de sable et le Parc Saint-Paul
- 47 châteaux et musées ouverts au public**
- 128 000 hectares de forêts domaniales**
- 10 golfs 18 trous**
- 2 hippodromes**

### L'HÉBERGEMENT DANS L'OISE

- 90 hôtels**
- 25 campings, 5 aires de camping-car**
- 248 chambres d'hôtes\***
- 113 meublés, 1 gîte d'enfants et 6 gîtes d'étape\***

\* Labellisés Gîtes de France ou Clévacances

## Le Tri'bac, un espace pour vos sur-emballages

Afin de sensibiliser le plus largement possible la population au tri des déchets, la CCPOH met en place des partenariats avec des acteurs locaux. Depuis juin, elle accompagne le centre commercial E. Leclerc situé à Les Ageux pour son opération de collecte des sur-emballages.



Situé à l'entrée du magasin et à disposition des clients, le Tri'bac est un espace qui permet de collecter les sur-emballages en carton de vos articles de courses mais aussi les prospectus, les piles usagées et les plastiques (par exemple : blister de bouteilles d'eau). En effet, beaucoup de ces déchets se retrouvaient trop souvent au fond des caddies, sur le parking, ou étaient entassés à côté des poubelles. Pour limiter ces dépôts, et appliquer la réglementation en vigueur qui demande aux grandes surfaces de collecter les sur-emballages, le centre commercial a sollicité la communauté de communes pour l'accompagner dans cette

opération. La CCPOH profite de cette sensibilisation au tri des déchets pour rappeler les consignes de tri via un dépliant, mis à disposition sur le Tri'bac, qui répertorie les solutions existantes pour éliminer facilement et écologiquement ses déchets. Des messages d'informations sur le tri des déchets seront également affichés dans le magasin au cours de l'année.

### À savoir

Pour l'achat d'un équipement électrique et/ou électronique votre magasin doit vous reprendre l'équipement usagé.

### RAPPEL : consignes de tri



- Bouteilles et flacons en plastique (bouteilles de boisson, d'huile, de mayonnaise...)
- Emballages en cartonnage, briques alimentaires
- Emballages en métal ou en aluminium vidés de leur contenu (aérosols, canettes, boîtes de conserve)



À déposer dans votre caissette ou conteneur jaune

Sortez vos caissettes ou conteneurs sur le trottoir la veille au soir du jour de collecte dès 19 h.



- Journaux
- Magazines et prospectus propres
- Enveloppes (sauf en kraft)



À déposer dans votre caissette ou conteneur bleu



Pots en plastique : yaourts, crème fraîche, gobelets..., sacs et films en plastique, barquette en polystyrène, papiers d'emballage (type pâtisseries)...

Papiers peints, papiers spéciaux (kraft, enveloppes) cartes postales, papiers carbone, papiers souillés, papiers cadeaux...



À déposer dans votre poubelle ou conteneur grenat

# La crèche, un lieu pour apprendre à vivre ensemble

Située à l'entrée du quartier des Terriers à Pont-Sainte-Maxence, la crèche Pirouette-Cacahuète, accueille les enfants âgés de 10 semaines à 3 ans. Bon nombre de familles ont fait le choix d'y inscrire leur enfant. Découverte de ce petit cocon...



De gauche à droite : atelier de psychomotricité / Atelier lecture / Atelier cuisine.

## Un lieu de vie accueillant

« Dès que les parents franchissent la porte de la crèche, ils sont conquis. L'univers très coloré des locaux crée une ambiance chaleureuse. Les parents et les enfants se sentent vite en confiance. » nous confie Valérie Candelot, directrice de la crèche. C'est avec enthousiasme, qu'elle nous fait découvrir cet espace destiné aux enfants. La crèche est composée d'une salle principale avec différents espaces d'activités : cuisine, poupée, voiture, dessin, structure sensorimotrice... dans lesquels les enfants peuvent circuler librement et s'adonner à leurs jeux préférés. L'espace est modulable et aménagé en fonction de la tranche d'âge des enfants accueillis. Au bout de cette salle se trouvent le dortoir, la salle de change et la cuisine. Les enfants sont encadrés par une équipe de 5 personnes : une éducatrice de jeunes

enfants, une éducatrice de jeunes enfants adjointe, une auxiliaire de puériculture, deux CAP Petite enfance. Un agent d'entretien les accompagne pour le ménage et la réchauffe des plats du midi.

L'équipe est épaulée par un pédiatre qui leur rend visite une fois par mois pour vérifier le carnet de santé, observer l'évolution de l'enfant et donner des conseils s'il y a besoin.

« L'équipe veille au bien-être de l'enfant, à son hygiène, son sommeil et son alimentation. Nous l'aidons à devenir autonome et à grandir en ayant confiance en lui. » nous explique Valérie C.

Les sens de l'enfant sont mis en éveil grâce à des activités multi-sensorielles (manipulation de graines, pâte à modeler, parcours tactiles...) et des activités favorisant le langage (chansons, histoires). Des ateliers de psychomotricité sont proposés afin de dévelop-

per ses facultés corporelles. L'apprentissage de la vie en communauté est également un élément important du projet pédagogique de la crèche. Il est favorisé par la présence d'enfants aux âges différents. Ce mélange incite les petits à suivre les grands et les grands apprennent à respecter les petits.

En fin d'année, les parents, les enfants et l'équipe de la crèche se réunissent pour partager un moment convivial. Les échanges se créent, des liens d'amitié naissent autour d'un goûter réalisé par les enfants.

## Atelier cuisine

Une fois par semaine, les plus grands enfilent leur toque de cuisinier pour faire des desserts qu'ils dégustent ensemble au moment du goûter. Le but est la découverte du goût et l'échange. Ils ont également fait un petit livre de recettes qui regroupe tous les mets réalisés au cours de l'année.

Suite au succès rencontré, l'expérience sera renouvelée l'an prochain avec, pourquoi pas, des recettes salées pour éveiller davantage leurs papilles gustatives.

## « Témoignage »

Les 2 grands points positifs, pour moi, à la crèche, sont premièrement la qualité d'écoute et de communication avec l'équipe. On sent que l'information passe bien, on suit mes orientations et à la fois je suis bien informée par la crèche. Il y a une bonne entente. Et deuxièmement, j'adhère au projet pédagogique. Il y a un vrai travail fourni par l'équipe. Tous les ans, il y a une fête de fin d'année et à chaque fois ils nous surprennent. Mes enfants se sentent bien, ils sont intégrés même s'ils sont en temps partiels. Ils apprennent la socialisation, les règles de vie. C'est très important pour moi.

Rachel Ausseur, maman de Lucie et de Lilian - Pont-Sainte-Maxence.

## + d'infos

Contactez la coordination Petite Enfance  
Tél : 03 44 72 54 15  
[www.ccpoh.fr](http://www.ccpoh.fr)

## Aménagement urbain

# Travaux en profondeur dans le centre ville de Pont-Sainte-Maxence

Trottoirs exigus, détériorés, accès non appropriés aux personnes à mobilité réduite, réseau d'assainissement vétuste, le centre ville de Pont-Sainte-Maxence avait besoin d'un coup de neuf !



## Circulation pendant les travaux

Certaines routes du centre ville seront interdites à la circulation et certains sens de circulation seront modifiés le temps des travaux. Les commerces sont accessibles grâce à l'installation de passerelles sécurisées.

Il est vivement conseillé d'emprunter le carrefour modifié situé avant le pont, en venant du centre ville direction Les Ageux, pour circuler d'Est en Ouest (le long de l'Oise), plutôt qu'en centre ville.

**À partir du 17 juin, le marché s'installe place du Marronnier** (parking situé à côté du garage Citroën) et s'étend jusqu'à la bibliothèque le temps des travaux. Interdiction de stationner sur cette place les jours de marché.

## Un centre ville revalorisé

Le centre ville s'anime, les pelleteuses et les camions ont commencé leur ballet depuis le 20 juin. Plusieurs mois de travaux seront nécessaires à rendre ce quartier plus dynamique et plus attractif.

Les conclusions de l'étude urbaine, l'étude IRH (assainissement), la commission municipale PMR\* et l'avis de la population maxipontaine ont confirmé la nécessité d'intervenir sur le secteur. Les points à améliorer concernent des problèmes d'aménagement urbain, d'accessibilité, mais aussi de circulation routière. À cela s'ajoute un cadre peu agréable, et un réseau d'assainissement vétuste qui a besoin d'une mise aux normes.

Présentés aux habitants lors de la réunion publique du 13 mai 2011,

les travaux du centre ville seront réalisés en plusieurs phases. Cette année, seules la rue Bodchon (à partir du parking du Maréchal Leclerc) et la partie nord de la rue Charles Lescot (jusqu'à la place Polyte) sont concernées. Les travaux d'assainissement, effectués en juillet et août, consistent à mettre en place un procédé séparatif. Les eaux pluviales et les eaux usagées seront récupérées chacune dans un tuyau différent. À terme, les eaux seront traitées séparément. Le réseau d'eau potable sera également refait. La phase d'aménagement urbain avec la pose de pavés rue Bodchon est prévue de septembre à octobre. Les trottoirs et la chaussée seront remis à niveau.

Des bacs de plantations seront installés sur la place, à l'intersection des

deux rues. La vitesse dans cette zone sera limitée.

Les travaux reprendront en 2012 avec l'aménagement de la voirie côté nord de la rue Charles Lescot et les travaux d'assainissement côté sud de cette même rue.

La ville sera alors dotée d'un centre ville digne de ce nom, accueillant et attractif.

Le coût des travaux s'élève à 950 000 €, financé par la municipalité de Pont-Sainte-Maxence, le Conseil général, l'Agence de l'Eau et le FISAC.

\* Personnes à mobilité réduite.

## + d'infos

Mairie de Pont-Sainte-Maxence  
Tél : 03 44 72 20 49